**TERMES DE REFERENCE (TDRs)**

**Recrutement** **d’un/e consultant/e international/le pour l’élaboration du Guide d’intégration de changement climatique dans les planifications nationales et sectorielles.**

**Ref. N°xx/TCD10/xx/xx/xxxx**

**Pays :** Tchad

**Lieu d’affectation** : N’Djamena avec des missions sur le terrain (Zone du projet)

**Titre :** Consultant international chargé de l’élaboration du Guide d’intégration de changement climatique dans les processus des planifications nationales et sectorielles.

**Projet :** Plan National d’Adaptation aux Changements Climatique (PNA)

Date de début de la mission : 15/06/2022

**Durée de la mission :** 15/06 au 15/07/ 2022, soit un mois

Les Termes de Références (TDRs) complets sont à télécharger sur le site <http://procurement-notices.undp.org/search.cfm>  (cliquer pour accéder à la fenêtre « *Country Office* » y écrire « *Chad*) puis cliquer sur « *search* » ; sélectionner l’avis sollicité) ou à retirer au bureau du PNUD à N’Djaména/Tchad.

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leurs offres (technique & financière) séparément par courriel à l’adresse [procurement.td@undp.org](mailto:procurement.td@undp.org) au plus tard le 15 /05 /2022 à 12h00, heure de N’Djaména, en indiquant la référence **N° xxx/TCD10/xx/xxxx** (si cette référence n’est pas indiquée en objet de votre mail, votre offre ne peut être considérée**).**

Toute demande d’éclaircissements doit être envoyée à l’adresse e-mail [faq.td@undp.org](mailto:faq.td@undp.org). Les réponses seront postées sur le site de publication <http://procurement-notices.undp.org> accessible à tous les candidats/soumissionnaires.

1. **Contexte et justification**

Le système climatique planétaire dans lequel s’inscrit l’Afrique en général, et le Tchad en particulier, subit des modifications à grande échelle qui sont amplifiées par les facteurs naturels et anthropiques tant régionaux que locaux. Les changements climatiques affectent au quotidien tous les secteurs d’activités. Ils constituent aujourd’hui une menace potentiellement majeure pour l'environnement et le développement durable. En ce sens, ils affectent les conditions de vie des communautés locales de différentes manières dont entre autres la perte de production agricole et de sécurité alimentaire, stress hydrique, montée des eaux et exposition aux catastrophes climatiques, modifications affectant l’écosystème, la biodiversité et la santé humaine. L’opportunité d’y faire face devient une priorité de plus en plus urgente et devrait consister à l’intégration de ces risques dans un premier temps dans les politiques et stratégies de développement puis dans un second temps à la mise en place de mesures d’adaptation dans tous les secteurs d’activités.

Le Tchad a fourni des efforts dans sa lutte contre les impacts des changements climatiques sur son développement à travers l’adoption de politiques/stratégies opérationnalisées par la mise en œuvre de projets et programmes. A cet effet, une série de documents stratégiques, tels que, le Programme d’Action National d’Adaptation aux changements climatiques (PANA) de 2008, la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en 2015, et la Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques au Tchad (SNLCC) en 2017 ont été élaborés.

En tant que contribution aux efforts mondiaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la résilience au changement climatique, le Tchad a élaboré sa contribution déterminée au niveau national (CDN) en 2015. Cette contribution associe la vision d’un Tchad émergent d’ici 2030 à une voie de développement sobre en carbone, en mettant l’accent sur les secteurs de l’eau, de l’agriculture, de l’élevage et de la pêche.

Le projet PNA apporte une contribution aux besoins prioritaires identifiés dans la CDN, en termes de renforcement des capacités humaines et institutionnelles et, plus spécifiquement, « en aidant les institutions à définir les priorités d’adaptation par secteur socio-économique et en fonction des besoins de la population, et en promouvant la cohérence intersectorielle, notamment à travers le processus de formulation du Plan d’adaptation national. ».

La présente mission vise l'intégration du Changement climatique dans les planifications nationales et sectorielles. A ce titre, l'ensemble des Stratégies de planification sectorielles englobant les ODD 13, 14 et 15, sont les premières cibles de cette intégration au niveau national. En effet, les processus actuels qui permettent d'élaborer ces différents documents ci-dessus cités n'ont pas prévu, au niveau national, des étapes de prise en compte, ni en termes de méthodologie ou d'approche, ni en termes d'actions planifiées, les effets néfastes du CC.

Le présent projet cherche à appuyer l'intégration systématique des Changements Climatiques dans les plans sectoriels de développement ainsi que dans les processus de leur budgétisation. Cet appui du projet vient répondre aux engagements internationaux pris par le Tchad en ratifiant diverses conventions sur le plan international. Pour ce faire, la mise en œuvre de l'activité 2.1.1 intitulé « élaborer deux guides de formation sur l’intégration du CC dans la planification sectorielle et régionale et les distribuer aux planificateurs des ministères cibles » constitue une réponse à cette situation et nécessite l’appui d’un service spécialisé en planification et en CC.

1. **Objectifs**

2.1. Objectif général

L'objectif général de la mission est de renforcer les capacités nationales techniques aux fins de l'intégration de façon transversale des préoccupations liées aux CC dans les politiques, stratégies, plans et programmes de développement au niveau national et au plan sectoriel.

2.2. **Objectifs spécifiques**

Il s'agit de :

* Élaborer un Guide pour l'intégration du CC dans les planifications nationales et sectoriels) ;
* Définir le mécanisme de suivi de l'intégration des CC dans les planifications.

1. **Livrables**

A la fin de la mission, le Consultant devra présenter :

* Un guide d'intégration des CC dans les documents de planification au niveau national, local et sectoriel
* Un rapport de formation sur l'utilisation du Guide.

1. **Méthodologie**

L'élaboration de la méthodologie de mise en œuvre de la mission est laissée à au Consultant. A cet effet, il lui est demandé de proposer une démarche rigoureuse d'élaboration du Guide d'intégration des CC dans les planifications. Sur la base de la documentation existante, des Guides élaborés par différents projets, le Consultant devra produire une analyse de leurs faiblesses et de leurs forces pour éviter que le Guide à élaborer dans le cadre du présent projet ne souffre des mêmes problèmes. Cette analyse devra conduire à proposer un guide qui s’intègre dans le processus de budgétisation des planifications à divers niveaux. A cet effet il ne s’agit pas seulement de consulter les parties prenantes mais plutôt au cours des entretiens, de mener des débats sur les opportunités économiques de l'intégration des CC dans les plans de développement pour recueillir des engagements au niveau des instances de prise de décision.

Le test du Guide offre l'occasion d'apprécier la faisabilité de cet outil important dans le développement économique durable. C'est pourquoi le Consultant, en décrivant la démarche de conduite des tests d'application du Guide, doit mettre l'accent sur la collecte et l'analyse des informations générées pour garantir l'adaptation du Guide aux réalités et attentes des différentes parties prenantes au Changement climatique et au développement économique national.

Il revient au Consultant de proposer de façon claire et concise les différents modules et leur contenu pour former les cadres des ministères sectoriels sur le Guide ainsi que le mécanisme pour intégrer le CC dans les planifications et stratégies nationales. Un plan de formation devra être élaboré à cet effet.

Enfin, le Consultant devra présenter un planning détaillé pour la mise en œuvre de sa mission

1. **Mandat du Prestataire**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mission, le Consultant devra exécuter au moins les principales tâches suivantes :

* Avant le démarrage de la mission, le consultant devra présenter à l’UGP du PNA, un résumé du contenu de la méthodologie d'élaboration des outils d'intégration du CC dans les planifications nationales, le processus d'élaboration du Guide d'intégration du CC dans les politiques et stratégies sectorielles et la formation sur le Guide ;
* Développer la méthodologie permettant d'aboutir à l'élaboration des outils d'intégration du CC dans les planifications nationales et sectoriels ;
* Elaborer le Guide et les outils appropriés pour l'intégration du CC dans les planifications ;
* Tester le guide au niveau national et sectoriel.
* Produire le Rapport de mise en œuvre de la mission.

1. **Profil de l'Expert**

* Avoir au niveau minimum le BAC + 5 ans en sciences de l'environnement, agronomie, planification ou tout autre diplôme équivalent ;
* Il doit avoir une bonne maîtrise des techniques andragogiques utilisées lors des formations d’adultes ;
* Avoir au minimum 5 ans d'expériences professionnelles dans le domaine d'appui à l'élaboration de planifications nationales ou sectorielles ;
* Des expériences avérées en matière de collaboration avec l'administration et les finances publiques ;
* Une bonne connaissance des enjeux liés au changement climatique ;

1. **Durée de la mission**

La durée prévue pour la mission est de 30 jours pour le Consultant engagé.

1. **Budget**

La rémunération de la prestation fera l’objet d’un contrat entre les parties contractantes. A cet effet, les soumissionnaires sont invités à déposer une offre technique et une offre financière dans les délais convenus. Des négociations pourront être faites au besoin avec les adjudicataires provisoires sur la base des offres financières et en fonction du budget disponible.

1. **Conditions / modalités de soumission de l’offre**

**Dossier de candidature et Evaluation de l’offre**

Le dossier sera traité selon la procédure appliquée par le bureau PNUD Tchad.

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

**Offre technique :**

* Note explicative sur la compréhension des TdRs et les raisons de la candidature ;
* Brève présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation de la mission envisagée ;
* Des copies de diplômes certifiées conformes à l’original et des attestations de service. ;
* Au moins deux rapports produits dans des précédentes missions similaires à celle-ci ou en lien avec la thématique ;
* CV personnel, en y incluant l’expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références.

**Proposition Financière :**

L’offre financière doit indiquer le montant total du forfait, ainsi que les modalités de paiement précises et mesurables (quantitativement et qualitativement) relatives aux résultats concrets à savoir, si les paiements doivent être échelonnés ou versés en totalité à la fin du contrat. Les paiements sont fonction du résultat, c’est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence. En vue d’assister le service demandeur dans la comparaison des offres financières, le montant forfaitaire de chacune de ces dernières sera détaillé (y compris, les voyages, les indemnités journalières et le nombre de jours de travail prévus).

Exemple de présentation de l’offre Financière

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Désignations | Taux | Nombre/qté | Montants |
| Honoraire |  |  |  |
| Perdiem s’il y a (suivant le chronogramme) |  |  |  |
| Frais de déplacement en ville/sites |  |  |  |
| Frais de communication |  |  |  |
| Autre frais s’il y a (à préciser) |  |  |  |

Les candidatures incomplètes ne seront pas examinées.

**Critères d’évaluation :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Le contrat sera attribué au consultant ou à la consultante :   1. dont l’offre est jugée conforme aux TDRs, aux procédures « individual contract » et 2. ayant obtenu le nombre de points le plus élevé (cumul des notes technique et financière)   Note technique : 70%  Note financière : 30%  Seuls les candidats ayant obtenu au moins 70 points à l’issue de l’évaluation technique seront pris en compte pour l’évaluation financière | | | |
| Offre technique | Poids | | 70% |
| Critères | Max de points | | |
| Méthodologie, chronogramme & plan de travail, clairement établis et pertinents permettant la réalisation de la mission dans ses différentes parties, ses résultats intermédiaires et finaux dans le contexte et les délais de la mission à partir d’une bonne compréhension et définition des résultats attendus. | 30 | | |
| Avoir au niveau minimum le BAC + 5 ans en sciences de l'environnement, agronomie, planification ou tout autre diplôme équivalent ; | 20 | | |
| Il doit avoir une bonne maîtrise des techniques andragogiques utilisées lors des formations d’adultes ; | 15 | | |
| Avoir au minimum 5 ans d'expériences professionnelles dans le domaine d'appui à l'élaboration de planifications nationales ou sectorielles ; | 15 | | |
| Avoir une bonne connaissance des enjeux liés aux changements climatiques, au développement durable et à la gestion des ressources naturelles ; | 15 | | |
| Des expériences avérées en matière de collaboration avec l'administration et les finances publiques ; | 5 | | |
| Offre financière | Poids | 30% | |

Critères de sélection de la meilleure proposition :

* Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points au niveau de l’évaluation technique seront retenus pour une analyse financière.
* La méthode d’évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant en priorité mais également de sa proposition financière.

Date limite et lieu de remise des candidatures : …….

**Les candidatures féminines sont encouragées.**